

REPRISE DE LA SIXIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE DES ÉTATS PARTIES
RÉSUMÉ QUOTIDIEN
Mercredi, 4 juin 2008

I. CRIME D'AGRESSION

Le 4 juin 2008, le Groupe de Travail Spécial sur le Crime d'Agression a achevé ses discussions durant la reprise de la Sixième session de l'Assemblée des Etats parties.

Les discussions ont porté sur une proposition de la Belgique ainsi que sur une nouvelle proposition des Pays-Bas. La Colombie a aussi mis en avant une nouvelle proposition et la Belgique a suggéré des changements concernant la proposition des Pays-Bas. Toutes ces propositions se réfèrent au projet d'article 15 bis sur l'exercice de la compétence de la Cour à l'égard du crime d'agression. Les délégués ont aussi débattu de la nécessité et de la possibilité d'établir un échéancier pour la rédaction des 'éléments des crimes'. Au cours de la séance de l'après-midi a eu lieu une deuxième série de discussions sur l'applicabilité de l'article 28 du Statut de Rome au crime d'agression. Il y avait accord qu'aucune exclusion exprès n'était nécessaire. Une proposition du Portugal concernait la définition d'un acte d'agression commis par un État (Art. 8 bis 2), un des éléments du crime d'agression.

Au cours des consultations d'aujourd'hui, des représentants de la société civile (y compris Ben Ferencz) ont présenté leurs points de vue à l'Assemblée.

Le Président, l'Ambassadeur Wenaweser, a conclu la séance en remerciant les délégations pour leur flexibilité sur un certain nombre de questions en cours de discussion. Il a indiqué que des progrès ont été faits concernant une série d'aspects techniques du crime d'agression, et que ces progrès permettront aux futures discussions de se concentrer sur des questions politiquement plus difficiles, telles que les conditions d'exercice de la compétence à l'égard du crime d'agression.

II. REUNIONS ETATS-ONG

La CCPI et le gouvernement de la Belgique ont organisé une réunion informelle sur la coopération, avec la participation de représentants d'ONGs, de diplomates, et d'officiers de la cour, y compris Phakison Mochochoco, Conseiller Juridique Senior du Greffe de la CPI, sur la négociation d'accords de coopération avec la Cour. Les participants ont discuté, entre autres sujets, de la protection des témoins, de l'exécution des peines, et des obstacles à la coopération des états dans le contexte de l'enquête de la Cour au Darfour, Soudan. Le Président de la CCPI, William Pace, et Richard Dicker, Chef du Programme Justice Internationale de Human Rights Watch, se sont aussi exprimés.

III. CONFERENCE DE PRESSE DE LA CCPI

La CCPI et « Justice for Darfur » (Justice pour le Darfour) ont organisé une conférence de presse conjointe pour des journalistes de l'ONU à New York, avec la participation de

William Pace, Richard Dicker, et Niemat Ahmadi de la Coalition "Save Darfur" (Sauvez le Darfour).

Au cours de cette conférence, qui coïncidait avec la visite du Conseil de Sécurité à Khartoum lors d'une mission de dix jours en Afrique, les membres du panel ont exhorté le Conseil de Sécurité à exiger que le gouvernement soudanais coopère avec la Cour, conformément à la résolution 1593. Le Conseil de Sécurité a déféré la situation du Darfour à la Cour le 31 mars 2005. La conférence de presse a eu lieu à la veille du septième rapport du Procureur de la CPI, Luis Moreno-Ocampo, au Conseil de Sécurité, sur la situation au Darfour, le 6 juin 2008.

"[Nous] exhortons le Conseil de Sécurité à demander au gouvernement soudanais...d'assurer l'arrestation et la reddition promptes d'Ahmad Harun et d'Ali Kushayb à l'encontre desquels la cour a émis des mandats d'arrêt il y a un an," a affirmé Pace.

Dicker a ajouté qu'"on ne doit pas permettre à Khartoum de 'diviser et régner' sur l'agenda de la communauté internationale...ce serait jouer le jeu du Soudan que de permettre à la justice d'être confrontée à la paix et la sécurité."

Ahmadi a indiqué que les darfuris sont frustrés par le silence du monde musulman et arabe face aux atrocités commises au Darfur: "La pression du monde arabe et musulman est inexistante. Ils en ont la capacité... [ce qui est] absent est leur voix."

Afin de regarder la retransmission par l'ONU de 47 minutes de la conférence de presse, veuillez consulter: www.un.org/webcast/pc2008.htm

Pour lire le communiqué de presse annonçant cette conférence, veuillez consulter : [www.iccnw.org/documents/CICC_and_J4D_Press_Conference_4_June_2008_\(3\).pdf](http://www.iccnw.org/documents/CICC_and_J4D_Press_Conference_4_June_2008_(3).pdf)

###